

DEMANDE DE DISTINCTION – MÉDAILLE DISTRICT

Pour un dirigeant, un pratiquant ou pratiquante (joueur(se), arbitre, éducateur(trice))

Nom du club et N° d'affiliation :

Coordonnées du demandeur (nom, prénom) :

Qualité du demandeur au sein du club :

E-mail : Tél :/...../...../...../.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE PROPOSEE

Nom, prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

E-mail : Tél :/...../...../...../.....

Fonction(s) exercée(s) au sein du club :

(Précisez les années de début et fin)

Si la personne exerce encore l'activité le jour de la demande, inscrivez la mention « à ce jour ».

Président de à

Membre du comité directeur de à

Secrétaire de à

Joueur de à

Trésorier de à

Joueuse de à

Educateur/ Entraîneur d'équipe de à

Arbitre de à

Argumentation (précisez les activités bénévoles au sein du club et l'historique de son parcours)

.....

.....

.....

.....

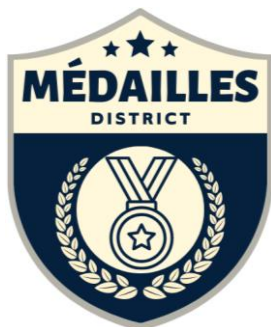
.....

.....

.....

.....

.....



Cette personne a-t-elle exercé une fonction au sein du district Haute Marne ?

.....
.....
.....

Distinctions déjà obtenues par la personne proposée (précisez les années) :

District Haute-Marne :

Ligue Grand Est :

FFF :

Jeunesse & Sport :

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS

Public concerné : dirigeant(e)s, joueur(se)s, arbitres, éducateur(trice)s

Les propositions sont limitées à 1 au maximum par club et par saison.

Nombre d'années d'activité :

- **Médaille d'Or : 20 ans minimum**

- **Médaille d'Argent : 10 ans minimum**

Entre deux attributions pour une même personne, il est exigé un minimum de cinq ans.

Nul ne peut prétendre à la médaille d'Or s'il n'a pas reçu préalablement la médaille d'Argent.

PRECISIONS IMPORTANTES

Veillez à bien compléter toutes les rubriques car toute demande incomplète ne sera pas étudiée.

Le fait d'introduire une demande **n'implique pas l'attribution systématique de la distinction.**

Après examen par le District, une réponse sera donnée à chaque demandeur.

Les distinctions seront remises lors d'une cérémonie spécifique à laquelle le récipiendaire et le demandeur seront invités.

DELAI ET CORRESPONDANCE

Les demandes sont à retourner au plus tard le : **1^{er} MAI DE LA SAISON EN COURS**

- PAR COURRIER : **District Haute Marne de Football – 46 rue de la Chavoie – 52000 CHAUMONT**

Pour toute question contactez-nous au 03 25 03 40 43